Pour répondre à certains de vos interrogations, nous vous invitons à lire les informations ci-dessous :

ÉCOLE BOIJOLI

Horaire de l'école

ÉCOLE BOIJOLI			ÉCOLE LA COLOMBE		
Horaire des surveillances		**Horaire des cours**	**Horaire des surveillances**		**Horaire des cours**
Entrée :	8 h 00 à 8 h 10	<u>Matin</u>	Entrée :	8 h 10 à 8 h 20	<u>Matin</u>
Récréation :	9 h 40 à 10 h	8 h 10 à 11 h	Récréation :	9 h 50 à 10 h 10	8 h 20 à 11 h 10
Sortie :	11 h à 11 h 05		Dîner :	11 h 10 à 12 h 25	
Dîner :	11 h 05 à 12 h 25				
Entrée :	12 h 25 à 12 h 35	<u>Après-midi</u>	Entrée :	12 h 25 à 12 h 35	<u>Après-midi</u>
Récréation :	14 h 05 à 14 h 25	12 h 35 à 15 h 25	Récréation :	14 h 05 à 14 h 25	12 h 35 à 15 h 25
Sortie :	15 h 25 à 15 h 30		Sortie :	15 h 25 à 15 h 35	

****Sujet à changement****

Journée d'accueil au préscolaire

Au printemps 2023 se tiendra la journée d'accueil au préscolaire. Lors de cette rencontre d'une durée approximative de 1 heure, nous discuterons entre autres des éléments suivants :

- Fonctionnement de l'école
- Fonctionnement de la classe
- Entrée progressive et premières journées de classe
- La liste du matériel au préscolaire vous sera remise à ce moment
- Suspension des cours pour intempéries
- Service de garde

D'ici là, nous vous suggérons de vous préparer une liste de questions. Si au cours de la rencontre nous ne répondons pas à toutes vos interrogations, nous aurons une période de questions.

Au cours de cette rencontre, votre enfant, en compagnie des autres enfants du groupe, visitera sa future classe, en plus de vivre une activité et de se familiariser avec le personnel qui travaille avec nos groupes au préscolaire.

Transport scolaire

Inscription en ligne au mois de mars

L'inscription en ligne débutera au mois de mars-avril.

Vous devez faire une inscription si vous voulez le transport pour :

- La période du midi (disponible pour le primaire et le secondaire rural seulement)

- Les périodes AM-PM, si vous habitez plus proche que la distance de marche de l'école à moins de 1.6 km de l'école de votre quartier et en fonction du niveau scolaire de votre enfant* (800 mètres pour les secteurs ruraux et les préscolaires)

*selon les places disponibles et les parcours en place, voir les conditions sur notre site web concernant la réglementation entourant les demandes d'accommodements.

Les élèves qui bénéficient du transport gratuitement selon la *Politique d'admissibilité au transport scolaire* sont automatiquement inscrit au transport du matin et du soir. **Vous n'avez pas à remplir le formulaire.**

Pour toutes les informations concernant le transport scolaire, consulter la page Transport scolaire sur le site web du Centre de services scolaires des Phares : https://www.cssphares.gouv.qc.ca/transport-scolaire/

Service de garde Du Joli Bois (école Boijoli)

La période d'inscription se fera en même temps que l'inscription générale à l'école du 9 au 22 janvier 2023.

Le service de garde est ouvert les jours de classes selon l'horaire suivant :

- 7 h 30 à 8 h 00
- 11 h 00 à 12 h 25
- 15 h 25 à 17 h 30

Tarification 2022-2023 (la tarification 2023-2024 n'est pas connu pour le moment) :

Un statut régulier signifie que l'enfant est présent minimum 3 jours par semaine et 2 périodes par jour, les périodes de garde étant le matin, le midi et la fin de journée.
Un statut sporadique signifie que l'enfant a une fréquentation sur appel, seulement les midis, 1 ou 2 journées semaine ou moins que la fréquentation régulière.

- Régulier : un maximum de 8,95$/jour (3,95$ matin, 5$ midi et 5$ pm);
- Sporadique : un maximum de 15,90$/jour (4.50$ matin, 9,95$ midi et 9,95$ pm);
- Journée pédagogique et tempête : 14,60$/jour;
- RETARD : des frais de 5$/5 minutes/enfant seront appliqués à votre facture.

De plus, le service de garde offre un service les jours suivants :

- Journée pédagogique fixe (12 jours)
- Journée pédagogique flottante (4 jours)
- Jour de congé commun au préscolaire (11 jours)

- Tempête (suspension des cours)

Amélie Duchesne, responsable du service de garde
418 735-2149 poste 3692